



Madame, Monsieur,

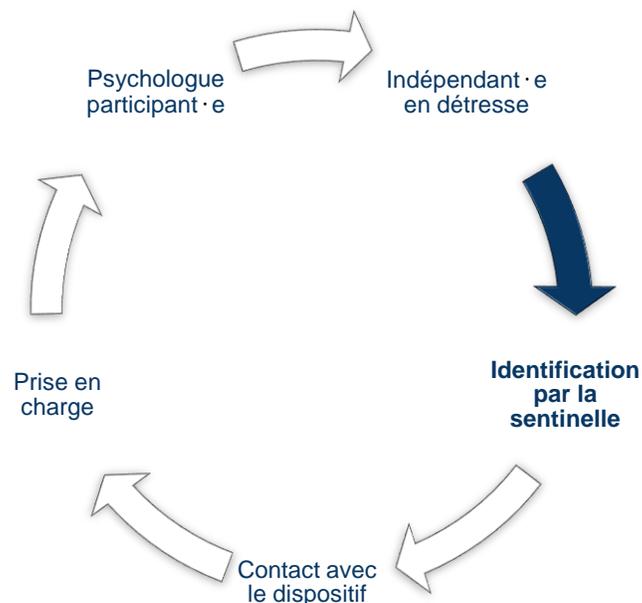
En raison de la pandémie COVID-19, la **santé mentale** de toute la population est fortement fragilisée.

Parmi les personnes à haut risque en matière de détresse psychologique, voire de passage à l'acte suicidaire, les **indépendant·e·s** constituent un groupe particulièrement sensible.

En réponse à ce constat, le Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique et le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires Sociales et de la Santé publique ont créé une **offre de soutien psychologique** supplémentaire et dédiée aux travailleur·se·s indépendant·e·s, via un projet pilote d'un an coordonné par l'ASBL « Un pass dans l'impasse ».

Au départ d'une **ligne d'écoute gratuite** spécifique pour les indépendants en détresse (**0800/300.25**) ou d'une **alerte** déclenchée par une **sentinelle**, l'indépendant·e pourra bénéficier de séances de soins psychologiques entièrement gratuites auprès d'un·e psychologue ou orthopédagogue clinicien·ne agréé·e à raison de maximum **8 séances**.

En résumé :



Devenir une sentinelle :

- *Pour qui ?*
Pour toute personne **en contact avec un public d'indépendant-e-s**
- *Pourquoi ?*
Dans l'objectif de **détecter** les indépendant-e-s en détresse afin de diminuer le risque de développer un trouble psychique et le risque de suicide
- *Comment ?*
En déclenchant une **alerte** sur un formulaire en ligne (JotForm), la sentinelle va jouer un rôle de **relais** entre l'indépendant-e en détresse et une prise en charge psychologique adaptée à ses besoins et à sa localisation

Modalités pratiques :

Participation à une **sensibilisation gratuite d'1/2 journée** par visioconférence permettant de :

- **Repérer** un indépendant-e en détresse ;
- **Déclencher** une alerte afin de mettre en action le dispositif ;
- **Se familiariser** à la détresse psychologique et s'outiller pour y faire face.

Ces sensibilisations peuvent être organisées par structure/service avec un nombre de **15 personnes maximum** par session.

Votre participation est essentielle pour faire de cette démarche innovante, une réussite. En effet, le dispositif repose sur la **contribution centrale et proactive du réseau des sentinelles** pour venir en aide aux indépendant-e-s fragilisé-e-s.

Si le projet vous intéresse, vous pouvez prendre contact avec l'ASBL « Un pass dans l'impasse » par téléphone au **081/777.870** ou par mail à alert@un-pass.be

Nous vous signalons aussi que l'Université de Liège et la KULeuven font également partie de ce projet. Chacune de ces deux Universités se sont proposées pour étudier différents aspects de notre dispositif de soutien pour les indépendants. Ces deux études porteront sur ces différentes thématiques :

- Indépendant
- La sentinelle et le psychologue
- Coûts et bénéfices

En tant qu'acteur de ce projet, vous pourriez être recontactés prochainement afin de participer à une enquête en ligne.

Nous vous remercions de votre attention et espérons pouvoir vous compter très bientôt comme nouvelle sentinelle de notre Dispositif de soutien pour les indépendant-e-s en détresse !

